

NATIONS UNIES

Assemblée générale



CINQUANTE-CINQUIÈME SESSION

Documents officiels

DEUXIÈME COMMISSION
7^e séance
tenue le
jeudi 5 octobre 2000
à 15 heures
New York

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 7^e SÉANCE

Président: M. Niculescu (Roumanie)

Puis: M^{me} Barrington (Irlande)
(Vice-Présidente)

SOMMAIRE

DÉBAT GÉNÉRAL (suite)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci peuvent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

00-67631 (F)

~~~~~

Distr. GÉNÉRALE  
A/C.2/55/SR.7  
24 octobre 2000  
FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

/...

La séance est ouverte à 15 heures.

DÉBAT GÉNÉRAL (suite)

1. M<sup>me</sup> IZATA (Angola) déclare qu'en dépit des possibilités offertes par la mondialisation à l'économie mondiale, les pays en développement, du fait de leur faible développement technologique, sont incapables de tirer des avantages du processus et se sentent marginalisés par l'écart grandissant qui les sépare des pays du nord. L'Angola fait donc sien l'appel pour la réforme de l'architecture financière internationale ainsi que les autres recommandations faites par les chefs d'État et du gouvernement des pays membres du Groupe des 77, et de la Chine, à leur réunion récente à la Havane.

2. Selon les règles actuelles du commerce international, des pays comme le sien ne peuvent pas apporter de contribution importante à la croissance et au développement économique mondial. Les défis nés de la mondialisation ne peuvent être relevés que par des mécanismes nouveaux de coopération économique entre les pays développés et les pays en développement, reconnaissant l'inégalité de fait entre eux tant aux niveaux politique et économique qu'au niveau social. Les règles gouvernant les relations économiques entre les États doivent être redéfinies afin de maximiser les avantages et de minimiser les désavantages de la mondialisation. Par conséquent, en plus de sa lutte pour la paix, son gouvernement s'efforce de créer une économie de marché efficace et moderne afin d'attirer des investissements étrangers.

3. Le résultat des conférences mondiales tenues au cours de la décennie passée a été décevant. Les distorsions du système commercial international actuel et, en particulier, l'incapacité des pays avancés à tenir les engagements pris au cours des négociations d'Uruguay ont rendu de plus en plus difficile pour les pays en développement de lutter sur les marchés internationaux. Elle espère que les débats futurs sur des mécanismes nouveaux de réduction de la dette produiront des résultats et permettront à ces dettes d'être annulées et d'assurer que les pays en développement reçoivent suffisamment de ressources pour restructurer une économie, en vue d'éliminer la pauvreté. Les riches continuent à déclarer qu'ils sont fatigués de fournir une aide financière. Ils oublient cependant de tenir compte des difficultés inhérentes au sous-développement qui empêchent les pays pauvres de bénéficier d'une économie fondée sur les connaissances et le développement technologique.

4. Son gouvernement attend avec impatience la manifestation de haut niveau consacrée au financement du développement et lance un appel à tous les participants, en particulier la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour qu'ils s'engagent dans le processus préparatoire et dans la Conférence elle-même. Elle espère également que la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés apportera des améliorations importantes à la vie des peuples du monde entier.

5. M. BAALI (Algérie) déclare que la Commission devrait s'efforcer d'atteindre les objectifs fixés lors du Sommet du millénaire tout en maintenant l'esprit de partenariat et l'élan créés à cette occasion. En dépit de discussions nourries, peu de choses ont été faites pour régulariser la mondialisation et pour faire en sorte que celle-ci profite à tous les pays, en particulier les pays les plus pauvres. Jusqu'ici, ces avantages ont été limités à quelques pays et secteurs alors que ses conséquences et ses risques négatifs devenaient de plus en plus évidents. Alors qu'il est encouragé par les appels de plus en plus fréquents pour une mondialisation à visage humain, il note que les bonnes intentions de suffisent pas ; une coopération renforcée et plus soutenue dans un environnement

/...

plus favorable au développement des pays du sud est nécessaire. En tous cas, les débats sur la mondialisation ne doivent pas faire oublier ceux concernant le problème plus important du développement. La responsabilité ultime de la croissance inégale de la pauvreté dans les pays du sud repose sur le système économique international et sur les règles régissant ce système.

6. La révolution concernant la technologie informatique et la technologie de communication a élargi l'écart entre le nord et le sud, menaçant ce dernier d'une plus grande marginalisation et exclusion. La Commission devrait s'associer avec l'Assemblée générale et le Conseil économique et social pour chercher à promouvoir un consensus international concernant la nécessité d'aider le monde en développement dans les domaines de l'éducation, de l'infrastructure, de l'équipement interactif et des communications. Les pays du nord devraient en particulier aider ceux du sud à évaluer leurs capacités actuelles et à veiller à ce que les technologies de l'informatique et des communications soient incorporée dans leurs plans nationaux.

7. Dans sa préparation de l'examen décennal des résultats de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, il conviendrait de noter qu'en dépit de l'importance et de la complicité croissante des questions relatives à la protection de l'environnement et au développement durable, les pays n'ont pas reçu les moyens financiers ni les transferts de technologies nécessaires et ont été accablés d'obligations et de responsabilités plus fortes que celles qui avaient été convenues à Rio. Particulièrement inquiétante est l'absence d'appui international pour la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique. Il note que les ministres africains de l'environnement ont exprimé leur appui pour la tenue de l'examen décennal sur le continent africain.

8. La Commission a besoin de s'ouvrir davantage et d'influer sur d'autres instances. Elle doit continuer à améliorer ses méthodes de travail car elle n'est plus en mesure d'accorder à tous les points l'ordre du jour l'attention qu'ils méritent en partie à cause du manque de temps et en partie parce que les documents ne sont pas toujours disponibles à temps. Il espère que la manifestation de haut niveau sur le financement du développement appellera beaucoup d'attention sur l'avenir de la coopération internationale pour le développement.

9. M. WINN (Myanmar), dit que si le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle a enregistré une amélioration considérable dans les niveaux de vie et dans la durée de l'espérance de vie, il y a encore 1,2 milliards de personnes vivant avec moins de 1 dollars par jour. Sa délégation se sent donc encouragée par l'engagement fait lors du Sommet du millénaire de diviser par deux le nombre de gens vivant dans un état de pauvreté extrême d'ici à l'an 2015. Pour atteindre cet objectif, il faut une volonté politique forte et une croissance économique robuste et équitable.

10. La communauté internationale devrait appuyer les efforts nationaux en élargissant les accès aux marchés pour les produits des pays en développement, renversant le déclin de l'APD et en encourageant une augmentation des investissements étrangers directs et une atténuation de la ligne de partage de l'informatique ainsi qu'une solution durable au problème de la dette. Étant donné que l'ADP reste la principale source de financement pour le développement de l'infrastructure et de la formation de capacités dans de nombreux pays en développement, il demande instamment aux pays développés d'envisager d'accroître leur APD jusqu'à ce qu'elle atteigne 0,7 % du produit national brut et de réserver de 0,15 % à 0,20 % de ce montant aux pays les moins avancés. En outre,

l'APD devrait être prise en considération lorsque l'on évalue les priorités nationales et les stratégies de réduction de la pauvreté des pays en développement.

11. En dépit des espoirs mis en elle, la mondialisation n'a pas fait du monde un village ; elle a simplement créé une nouvelle division entre les riches et les pauvres, qui dépend de ce que l'on a appelé la "nouvelle économie", qui prospère essentiellement dans les pays traditionnellement riches et qui a marginalisé les pays africains et les autres pays les moins avancés. L'Organisation des Nations Unies devrait jouer un rôle majeur pour assurer que la mondialisation bénéficie à tout le monde.

12. Il constate avec effarement l'accélération du cycle de la dette et du sous-développement dans certains pays en développement et accueille avec satisfaction tous les essais pour résoudre ce problème, notamment l'initiative intéressant les pays pauvres les plus lourdement endettés. Cependant, seulement 9 des 42 pays cités dans cette initiative en ont bénéficié. Il demande donc instamment d'autres suppressions de la dette et d'autres mesures visant à réduire le fardeau de la dette extérieure des pays en développement, en particulier ceux de la catégorie à revenu moyen et se félicite de la décision récente du Gouvernement italien d'annuler la dette officielle des pays pauvres lourdement endettés. Il espère que d'autres pays développés prendront des mesures analogues et qu'un appui en matière d'endettement et une annulation de la dette n'affecteront pas les apports d'APD aux pays en développement.

13. Sa délégation espère que la manifestation de haut niveau sur le financement du développement s'intéressera essentiellement à des questions nationales et internationales et à des questions relatives au système et il espère que des donateurs et des institutions financières internationales participeront aux préparatifs de la Conférence dans un esprit de partenariat mondial, de responsabilité partagée et d'intérêts réciproques.

14. La récente crise financière en Asie rend nécessaire des réformes urgentes de l'architecture financière internationale. Alors que sa délégation est encouragée par les progrès accomplis par le FMI et d'autres organisations régionales, il conviendrait de s'intéresser à la création d'un réseau de fonds régionaux et sous-régionaux pour appuyer le rôle du FMI dans la coordination et la surveillance du secteur financier. Le secteur privé devrait également participer à la prévention et à la solution des crises financières. Il félicite le Secrétaire général pour son rapport sur les progrès accomplis dans la mise en place d'un système financier international stable (A/55/187/Add.2) ainsi que pour son rapport sur le projet de texte relatif à une stratégie internationale de développement pour la première décennie du nouveau millénaire (A/55/89).

15. Son gouvernement s'efforce d'accroître la production agricole et la sécurité alimentaire grâce à la promotion des investissements privés dans les zones industrielles créées récemment et tend à encourager des entrepreneurs privés à investir dans l'agriculture à grande échelle et à construire l'infrastructure, notamment des routes stratégiques, des ponts, des systèmes d'irrigation, des barrages et des réservoirs. Cela ne facilitera pas seulement la croissance économique car cela contribuera aussi à renforcer l'unité nationale et à créer des emplois. Des minorités sont entraînées dans le courant économique grâce à un programme axé sur la santé et l'éducation ainsi que sur d'autres sources de revenus si bien que les habitants des zones frontalières et des zones reculées peuvent abandonner leur habitude traditionnelle de culture du pavot à opium.

16. Les deux premières années du plan quinquennal actuel ont été décevantes ; son pays a cependant réussi à atteindre un taux de croissance de 10,9 % pour

/...

l'exercice fiscal 1999/2000. Son gouvernement participe activement à la coopération sud-sud dans la région de l'Asie et du Pacifique aussi bien en tant que bénéficiaire qu'en tant que promoteur et il espère que la coopération entre le nord et le sud prendra davantage de sens pour permettre aux engagements pris lors du Sommet du millénaire d'être traduits dans la réalité.

17. M. RAHMTALLA (Soudan) dit que puisque le nord et le sud ont des responsabilités conjointes pour l'élimination de la pauvreté et pour traiter des problèmes d'environnement et d'autres problèmes, il faut renforcer la coopération internationale. Parmi les défis les plus importants auxquels les décideurs africains doivent faire face, figure l'élimination de la pauvreté, la croissance économique et les investissements dans l'éducation de base et les soins de santé.

18. Il faut un développement durable si l'on veut satisfaire les besoins de la population, préserver les ressources naturelles et garantir la sécurité alimentaire. Il convient donc de coordonner les politiques en matière d'agriculture, d'environnement et de population.

19. La société civile et le secteur privé doivent donc collaborer pour promouvoir le développement et apporter la paix aux régions troublées d'Afrique et les femmes doivent avoir la possibilité de contribuer à l'économie sur une base d'égalité avec les hommes.

20. En ce qui concerne le financement du développement, l'accès aux ressources financières et à l'aide publique au développement (APD) doivent être améliorés et une solution appropriée doit être trouvée à la crise de la dette étrangère. D'une part, il faut une coopération stratégique entre les donateurs et les États africains bénéficiaires et, d'autre part, les donateurs doivent être assurés que l'Afrique mérite cette assistance. Les fonds africains doivent rester en Afrique. Comme l'ancien Secrétaire général des Nations Unies, M. Boutros Boutros-Ghali l'a déclaré, l'Afrique reste le principal défi d'un ordre du jour effectif pour le développement.

21. Si les Nations Unies veulent être efficaces en réglant de manière équitable les défis du XXI<sup>e</sup> siècle et en particulier les questions de développement, les questions économiques et les questions sociales, elles doivent s'efforcer de corriger les déséquilibres de la puissance qui ont existé depuis la fin de la guerre froide.

22. M. BAKONIARIVO (Madagascar) dit qu'il est déplorable qu'une poignée de pays riches continue à récolter les avantages du développement et de la mondialisation alors que la majorité de la population mondiale vit dans la misère. Cette situation est particulièrement regrettable si l'on tient compte des prix de l'énergie qui s'envolent, car les pays en développement ont les plus grandes difficultés à trouver d'autres sources d'énergie et à appliquer des techniques de production économisant l'énergie.

23. La migration intensifiée vers les pays du nord et les nombreux conflits dans les pays du sud rendent impératif un développement intégré, équilibré et mondial. Il exprime l'espoir que le deuxième dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat (résolution 54/213, par. 2 de l'Assemblée générale) s'intéressera au problème de la mondialisation économique, et tiendra compte de la pluralité et de la spécificité des nations souveraines. L'Organisation des Nations Unies devrait jouer un rôle déterminant en permettant aux avantages de la mondialisation d'être partagés par tous. Le double objectif de développement et d'élimination de la pauvreté ne peut être atteint que par la promotion de

l'équité dans tous les aspects financiers et commerciaux. Les mécanismes et les politiques du commerce international actuel et du système financier doivent être transformés pour créer un climat international favorable au développement. Des transferts effectifs de technologie et des mesures pour protéger l'environnement et les ressources naturelles sont une condition indispensable à un développement durable. En tant que pays qui a été fréquemment touché par des catastrophes naturelles, Madagascar estime qu'une nouvelle éthique de protection et de gestion saine de l'environnement devrait être adoptée.

24. Pour ce qui est de la dette extérieure, il est regrettable que, à l'heure actuelle, 5 seulement des 40 pays désignés comme bénéficiaires potentiels de l'initiative concernant la dette des pays pauvres lourdement endettés ont été approuvés par les institutions financières internationales. Il faut prendre des mesures plus efficaces pour atténuer le poids de la dette en particulier en l'annulant ; les nations les plus pauvres ne peuvent pas consacrer suffisamment de ressources au programme d'élimination de la pauvreté tant qu'ils sont écrasés par le poids d'une dette effarante. Sa délégation espère que les engagements exprimés aux paragraphes 27 et 28 de la Déclaration du millénaire des Nations Unies se transformeront en résultats tangibles. En même temps, l'annulation des dettes bilatérales ne devrait en aucune manière être considérée comme une mesure de remplacement à l'aide publique au développement qui demeure extrêmement importante, en particulier pour les pays les moins avancés. En vérité, les maigres résultats de l'application des décisions des grandes conférences mondiales sont dues jusqu'ici essentiellement aux moyens financiers insuffisants.

25. M. BEN MUSTAPHA (Tunisie) dit que la meilleure méthode pour supprimer la pauvreté, le sous-développement et la malnutrition persistante est un partenariat véritable entre les États et le peuple en vue d'un développement interdépendant et unifié. Dans ce contexte, la Tunisie a conçu un modèle de coopération fondé sur le partenariat et les contrats de développement entre pays développés et pays en développement ainsi que sur le recyclage des dettes dans des investissements relatifs à des projets de développement. Le Président tunisien a proposé la création d'un fonds mondial de solidarité pour aider les pays pauvres, éliminer la pauvreté et promouvoir le développement. Ce fonds qui serait financé par des donations et des contributions volontaires et aurait comme modèle une expérience nationale couronnée de succès qui a réduit le niveau estimatif de pauvreté à près de 6 %, en particulier dans les régions rurales. En août, une délégation tunisienne a eut un certain nombre de réunions de travail à New York avec des représentants du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour élaborer la notion de Fonds mondial de solidarité.

26. Notant que la mondialisation s'était traduite par la marginalisation des pays en développement, il déclare que l'avenir des pays du nord est inextricablement lié à la situation économique des pays du sud. Sa délégation se félicite des initiatives récentes pour alléger le poids de la dette de certains pays en développement et attend avec impatience la convocation d'une conférence internationale intergouvernementale de haut niveau pour examiner le financement du développement, qui devrait tenir compte des besoins et problèmes particuliers de chaque pays, en particulier les pays à revenu moyen qui avaient adopté des programmes d'ajustement structurels.

27. La communauté internationale devrait accorder une attention particulière à l'Afrique où, comme le Secrétaire général l'a indiqué dans son rapport intitulé "Nous les peuples : le rôle des Nations Unies au XX<sup>e</sup> siècle" (A/54/2000), la dette extérieure dépasse souvent le produit intérieur brut. Sa délégation est heureuse de l'engagement pris par les grands de ce monde dans la Déclaration du millénaire des Nations Unies, d'aider à l'élimination de la pauvreté et à un

/...

développement durable en Afrique, notamment grâce à l'annulation de la dette, à une amélioration de l'accès au marché, à un accroissement de l'aide publique au développement et à la promotion des investissements étrangers directs ainsi qu'au transfert des technologies. Sa délégation appuie également les recommandations du Groupe de travail spécial sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durable en Afrique.

28. La crise financière en Asie a illustré le besoin urgent pour la communauté internationale, en particulier les institutions de Bretton Woods, d'établir des mécanismes de protection pour les pays en développement. La mondialisation demande également l'harmonisation des politiques financières monétaires et commerciales, le renforcement de la coopération et la coordination des activités des organisations internationales pertinentes. À cet égard, sa délégation espère que la prochaine série de négociations commerciales dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) adoptera les principes d'un traitement spécial et préférentiel pour les pays en développement.

29. Pour conclure, il attend avec impatience un certain nombre de manifestations d'importance vitale pour les pays en développement, y compris l'examen par un groupe intergouvernemental international de haut niveau du financement pour le développement, la troisième Conférence des Nations Unies pour les pays les moins avancés, qui aura lieu en 2001, la session extraordinaire de l'Assemblée générale en 2001 pour le suivi du Sommet mondial pour les enfants, la session extraordinaire de l'Assemblée générale pour examiner le problème du virus de l'immuno déficience humaine (VIH) et le syndrome de l'immuno déficience acquise (SIDA) et l'examen décennal de la mise en œuvre de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et développement.

30. M<sup>me</sup> TAN YEE WOAN (Singapour) dit que si l'on en croit le dernier rapport de la Banque mondiale sur la pauvreté, près de la moitié de la population mondiale vit avec moins de deux dollars par jour et 50 % des enfants des pays les plus pauvres sont mal nourris. Bien qu'il soit techniquement possible d'atteindre l'objectif consistant à diminuer de moitié le nombre des pauvres, les gouvernements agissent plus en fonction de leurs intérêts nationaux qu'en fonction d'impératifs moraux. Les pays les plus riches doivent comprendre que, à une époque de mondialisation, c'est de leur intérêt d'aider les pays en développement - en premier lieu afin de supprimer la vague d'immigration et l'extension de maladies telles que le SIDA et le paludisme et, sur une note plus positive, parce que les populations des pays pauvres sont des clients potentiels pour leurs biens et services et une source inexploitée d'intelligence et de créativité humaine, qui pourrait bénéficier au monde entier.

31. L'élimination des barrières commerciales, en particulier dans des domaines comme les textiles et l'agriculture, où les pays en développement ont un avantage comparé, serait une étape importante vers la réduction de la pauvreté. À l'heure actuelle, les agriculteurs des pays pauvres doivent subir la concurrence de produits lourdement subventionnés d'Europe et des États-Unis d'Amérique. D'après le rapport du Secrétaire général, les pertes économiques imputables au protectionnisme agricole dans le monde entier s'élèvent à 150 milliards de dollars par an - dont 20 millions au titre du manque à gagner à l'exportation pour les pays en développement (A/54/2000, par. 171). Ce n'est pas simplement une question de libre échange ; de nombreux pays en développement ont désespérément besoin d'une infrastructure fondamentale en matière d'enseignement, de droit et même de politique ainsi que d'une infrastructure matérielle afin de participer à l'économie mondiale. C'est ainsi que la création de capacité et la formation devraient être des éléments essentiels de l'aide au développement. Il convient cependant d'opposer une forte résistance à des tentatives bien intentionnées visant à lier le commerce et l'assistance au

développement à des normes utopiques de protection de l'environnement et de la main d'œuvre. Comme cela a été dit clairement au Sommet du millénaire, les pays en développement ne veulent pas mettre fin à la mondialisation ; ils veulent juste pouvoir participer pleinement au processus et en tirer les bénéfices. Les gouvernements des pays développés doivent faire des efforts plus grands pour convaincre leurs électeurs et les groupes d'intérêts spéciaux des avantages qu'ils peuvent tirer en fin de compte de l'assistance aux pays en développement.

32. Elle souligne la nécessité d'une approche intégrée au problème de la pauvreté et en particulier d'un renforcement de la coordination entre les organisations indépendantes. Notant que 2001 est l'année internationale des volontaires, elle propose la formation d'équipes de conseillers pour le développement chargé d'aider les pays à formuler un plan économique qui tienne compte des ressources disponibles tant au niveau national que dans les organisations internationales diverses, y compris les organisations non gouvernementales. Si le plan de l'équipe est accepté, sa mise en œuvre devrait recevoir le plein appui des Nations Unies. Étant donné que beaucoup de pays s'inquiètent de ce qu'ils doivent faire avec le vieillissement, elle dit que l'on devrait envisager d'utiliser les talents et l'expérience des experts à la retraite de toutes nationalités.

33. M. A'ALA (République arabe syrienne) dit que les pays en développement continuent à être marginalisés en ce qui concerne les prises de décisions économiques internationales, qu'ils continuent à n'avoir qu'un accès réduit aux marchés mondiaux et aux ressources financières et technologiques et sont encore loin de bénéficier des avantages promis de la mondialisation. Les prétentions selon laquelle la mondialisation ne serait qu'un nouveau nom pour un vieil ordre mondial dans lequel les puissants imposent leurs règles aux faibles semblerait donc être justifié. Les effets négatifs graves du phénomène qui touche actuellement de nombreux pays en développement pourraient, si l'on n'y prend pas garde, s'étendre à des régions entières et créer une menace pour la paix et la sécurité internationale. Il faut sérieusement s'efforcer de s'assurer que les pays en développement participent à l'économie mondiale sur un pied d'égalité.

34. Sa délégation appuie la proposition tendant à ce qu'une manifestation intergouvernementale de haut niveau sur le financement du développement ait lieu en 2001 et pense qu'une telle manifestation devrait avoir lieu dans l'un des États membres du Groupe des 77 et de la Chine.

35. Il note avec préoccupation que les niveaux de l'APD continuent à diminuer et il demande instamment aux États donateurs d'honorer leurs engagements sans condition, il est également préoccupé par les problèmes permanents de la dette extérieure des pays en développement. Il est donc impératif de trouver un moyen d'alléger la dette des pays à revenu moyen et d'annuler celle des pays les moins avancés.

36. En tant que l'un des pays qui connaît une sécheresse et/ou une désertification grave, la République arabe syrienne est parfaitement consciente de l'importance des ressources en eau et de leur gestion comme facteur de développement. Il a donc noté avec satisfaction que la question de l'eau figurait à l'ordre du jour de la session actuelle de l'Assemblée générale et il espère que la Commission adoptera une attitude globale dans son examen de cette question. Il se félicite du projet de résolution adopté par la Commission concernant la désignation de 2003 comme année internationale de l'eau douce. Il souhaiterait cependant exprimer sa préoccupation au sujet de la réduction des ressources financières pour la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique. Une telle

/...



réduction ne tient pas compte de l'énormité des effets négatifs sur l'environnement et l'économie de la désertification dans de nombreux pays en développement. Il exprime donc l'espoir que la prochaine session de la Conférence des États Parties serait une occasion pour que cette question soit prioritaire dans l'ordre du jour international qu'il mérite.

37. Ces dernières années, un consensus international a été obtenu sur les liens étroits entre la paix et le développement. Les événements tragiques qui ont lieu actuellement dans les territoires palestiniens occupés et en particulier dans Jérusalem occupée, et les massacres qui ont suivi la visite du chef de l'opposition israélienne, Ariel Sharon, à Haram al-Sharif, ont montré que la paix, qui est une condition essentielle à la sécurité et à un développement global et durable au Moyen-Orient, est encore loin. Dans toute considération du développement et de la mondialisation, il n'est pas possible de ne pas se demander comment le développement pourrait progresser quand un peuple est encore occupé et soumis à l'agression. Dans ce contexte, il souhaite faire un certain nombre d'observations.

38. Le massacre le plus récent perpétré par Israël sur le peuple palestiniens dans les territoires palestiniens occupés, a été délibérément planifié par le Gouvernement israélien ; ce gouvernement a été élu sur la base de son appui supposé à la paix. Personne ne peut croire que l'utilisation d'armes lourdes contre des civils sans arme peuvent servir la cause de la paix.

39. Le Gouvernement israélien est déterminé à continuer à exproprier la terre palestinienne, à contrôler les ressources en eau et à construire de nouveaux établissements humains sur le territoire palestinien occupé, comme le montre le document A/55/84.

40. La continuation de l'occupation par Israël des territoires palestiniens saisis en 1967, y compris Jérusalem et le Golan syrien est complètement incompatible avec l'esprit de la coopération internationale. Aucune des tentatives faites dans la régions en vue d'établir la paix et le développement ne pourront réussir si les pratiques d'Israël et son dédain et les violations des règles les plus fondamentales du droit international, notamment la quatrième Convention de Genève et la Convention sur les droits de l'enfant continuent à être tolérés. Sa délégation pourrait fournir une description détaillée sur cette question lorsque la Commission examinera le point 98 de l'ordre du jour.

41. M. ÇUBUKÇU (Turquie) déclare que les pays développés doivent impérativement fournir une assistance financière et technique aux pays en développement et intégrer les pays moins développés dans le système financier et commercial mondial.

42. Les pays sans littoral et les pays de transit sont de plus en plus marginalisés en dépit des efforts qu'ils déploient pour se donner un environnement porteur. La Turquie continuera à aider ces pays à surmonter leurs problèmes économiques. Sa délégation participera également avec intérêt à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés qui se tiendra à Bruxelles en mai 2001.

43. Pour ce qui est de l'environnement, sa délégation continuera à participer activement aux travaux de la Commission du développement durable. Elle se félicite de la recommandation de cette Commission tendant à ce que la dixième session de la Commission serve d'organe préparatoire à l'examen décennal de l'application des décisions de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement.

44. M. AWESSO (Togo) déclare que la situation sociale et économique du monde est loin d'être satisfaisante. En fait, alors qu'on entre dans la quatrième année de la décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté, 44 % de la population des pays africains vit en-dessous de la ligne de pauvreté et plus de la moitié de la population de l'Afrique subsaharienne vit dans une pauvreté absolue. Dans ce contexte, l'objectif de diminuer par deux le nombre de pauvres du monde d'ici à 2015 paraît difficile à atteindre. Cette situation a encore été compliquée par la mondialisation qui a sérieusement handicapé le développement de certains pays, en particulier les moins avancés et a rendu difficile leur intégration dans l'économie mondiale.

45. De l'avis de sa délégation, la manifestation intergouvernementale internationale de haut niveau sur le financement du développement, prévue pour 2001, devrait être une bonne occasion d'adopter des mesures pour éliminer la pauvreté dans les pays les moins avancés. L'ordre du jour de cette manifestation devrait tenir compte des besoins particuliers des pays en développement et notamment de leur dette extérieure. Il est maintenant plus urgent que jamais de trouver une solution durable à la pauvreté mondiale en adoptant des mesures hardies et novatrices. La communauté internationale devrait adopter des mesures particulières pour renforcer la capacité de production et faciliter l'accès des pays africains aux marchés des pays industrialisés. Il y a une nécessité évidente de créer un système commercial international juste car le déséquilibre du système actuel est désastreux pour les pays en développement. À ce sujet, il fait sien l'appel du Secrétaire général aux pays industrialisés pour que ceux-ci accordent un accès hors douane et hors quotas à toutes les exportations des pays les moins avancés. Il est également urgent que les capitaux privés aillent vers les pays du sud. Sa délégation espère que la manifestation internationale intergouvernementale de haut niveau sur le financement du développement adoptera des mesures pour renforcer l'apport de ces ressources aux pays en développement.

46. Passant à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés qui doit se tenir à Bruxelles en mai 2001, il souligne que le succès de cette conférence dépendra des mesures que la communauté internationale décidera au sujet de l'augmentation de l'APD, d'une diminution importante de la dette, de l'augmentation des investissements et du renforcement du commerce et de la formation des capacités.

47. Sa délégation est particulièrement préoccupée par l'écart croissant entre les pays développés et les pays en développement dans le domaine des technologies informatiques et des technologies de la communication et elle se félicite des recommandations récentes faites par le Conseil économique et social à ce sujet. La Conférence de l'OUA à Lomé a également exprimé sa profonde préoccupation au sujet du retard de l'Afrique dans ce domaine et a demandé la création et la promotion de nouvelles technologies informatiques et de communication qu'elle considère comme des outils indispensables pour promouvoir la culture, l'enseignement et le développement.

48. M<sup>me</sup> IBRAIMOVA (Kirghizistan) déclare que l'écart entre les pays développés d'une part et les pays en développement et les pays à économie en transition d'autre part devrait être comblé, notamment par l'adoption d'un mécanisme équitable pour la participation effective du dernier groupe de pays au système commercial international. À cet égard, les problèmes particuliers des pays aux économies en transition demandent une considération particulière. Sa délégation espère que la prochaine manifestation internationale intergouvernementale de haut niveau sur le financement du développement pourra adopter des mesures pour résoudre le problème du financement pour le développement dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance, avec un accent particulier sur l'élimination de la pauvreté.

/...

49. En fait, si l'on fait table rase de toute la rhétorique économique complexe, la réduction de la pauvreté signifie simplement la création d'emplois nouveaux pour chacun et la mise en place de conditions qui restaurent la dignité et redonnent l'espoir aux gens. Son Gouvernement a fait de l'élimination de la pauvreté sa priorité la plus élevée et a élaboré une stratégie nationale à cet égard. Il a notamment lancé plusieurs programmes de microcrédits fondés sur le modèle de la banque Grameen dans les régions rurales et a lancé un certain nombre de projets pour aider les petites et moyennes entreprises notamment celles qui sont dirigées par des femmes.

50. Les pays en développement sans littoral ont des difficultés au niveau de la concurrence internationale du fait de leur implantation géographique. Les Nations Unies devraient prendre des mesures collectives et constructives afin de fournir un accès libre de ces pays vers la mer, de réduire les coûts des transports de transit et de développer une infrastructure de transport de transit adéquat. Des mesures devraient être également prises pour solliciter une coopération internationale et régionale pour une concurrence équitable, un développement durable et une intégration de ces pays dans l'économie en train de se mondialiser.

51. La mise en place d'un système de transport uniforme est particulièrement importante pour l'Asie centrale qui est loin des grandes routes maritimes. Le Kirghizistan travaille à la création d'un système de transport uniforme pour la région avec des accès aux marchés extérieurs et à la création de systèmes de communications modernes. Cela réduirait non seulement la distance et le temps du transport mais donnerait également au développement économique un élan puissant.

52. Notant que la gestion durable de l'environnement est un élément clef des politiques intérieures et étrangères du Kirghizistan, elle déclare que l'une des tâches les plus importantes de la session actuelle de l'Assemblée générale était la décision d'organiser l'examen décennal de l'application des décisions de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Son gouvernement a notamment adhéré à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ainsi qu'à la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance. Le Parlement kirghize travaille actuellement à la ratification du Protocole de Kyoto.

53. Elle se félicite de la reconnaissance par la communauté internationale de la particularité des écosystèmes de montagne et de la décision de proclamer une Année internationale de la montagne en 2002. Elle prie instamment tous les États Membres de profiter de l'Année internationale de la montagne pour assurer le bien-être actuel et futur des communautés montagnardes, en aidant à préserver les régions rurales et à les développer d'une manière durable. La fin de l'Année internationale devrait être le commencement d'un développement concret et orienté vers l'avenir des régions montagnardes. Dans l'espoir que sa réalisation contribuera à la mobilisation des ressources économiques, techniques et financières pour un développement durable des régions montagnardes, le Kirghizistan s'offre à accueillir la Conférence internationale de la montagne sous les auspices des Nations Unies.

M<sup>me</sup> Barrington (Irlande), Vice Présidente, prend la présidence.

54. M. SUH DAE-WON (République de Corée) déclare qu'il est évident que si l'on ne prend pas des mesures correctes dans ce domaine, les disparités économiques et la pauvreté de l'information continueront à s'aggraver. Il se félicite à cet égard de la déclaration ministérielle adoptée lors d'un débat de haut niveau du Conseil économique et social en juillet 2000. Étant donné les difficultés structurelles et financières de la plupart des pays en développement, il ne leur

est pas possible de profiter des avantages découlant de la mondialisation. Dans cet environnement nouveau, l'Organisation des Nations Unies devrait prendre l'initiative de la recherche d'un développement durable et de l'élimination de la pauvreté dans les pays en développement, tout en utilisant totalement sa grande expérience dans ces domaines. Des partenariats entre les principaux participants sont indispensables pour relever des défis multiples et liés entre eux. Dans ce contexte, les Nations Unies devraient renforcer ces partenariats avec les principaux participants de l'action pour le développement, notamment les institutions de Bretton Woods et l'OMC. Il se félicite à cet égard de l'initiative du Secrétaire général concernant le "Compact Global".

55. Les stratégies de développement des Nations Unies devraient être révisées pour tenir compte des besoins définis par les pays en développement eux-mêmes. Elles devraient redoubler d'effort pour promouvoir une meilleure cohérence et une coordination plus efficace de ses activités. Les grandes conférences des Nations Unies ne devraient plus être soumises à un examen automatique ; il faudrait plutôt que les efforts soient axés sur une application efficace des mesures adoptées.

56. Sa délégation attache une grande importance aux résultats de la manifestation intergouvernementale internationale de haut niveau sur le financement du développement et espère sincèrement qu'elle fournira une plateforme réaliste pour la mobilisation des ressources financières, en vue de la croissance économique des pays en développement. Elle espère également que la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés aidera ces pays dans leurs efforts pour éliminer la pauvreté et pour s'intégrer dans l'économie mondiale.

57. En ce qui concerne la question de l'environnement et du développement durable, il souligne l'importance qu'il y a à appliquer le programme Action 21. À cet égard, l'examen décennal de l'application de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement pourrait servir de jalon pour renouveler l'engagement de la communauté internationale à l'égard d'un développement durable. Son gouvernement envisage de contribuer au fonds d'affectation spéciale établi à cette fin afin de faciliter la participation des pays en développement à cette manifestation. Alors que son pays se relève de sa récente crise financière, il renouvelle son engagement au renforcement de la coopération avec les pays en développement grâce à une augmentation progressive de son APD.

58. Dans un effort pour faciliter le transfert de technologies respectant l'environnement, la République de Corée a accueilli un forum de haut niveau sur la coopération sud-sud dans le domaine du transfert de la science et de la technique au début de l'année. En face de l'écart grandissant entre les nations et au sein de celles-ci, il devient indispensable de forger des partenariats mondiaux véritables.

59. M. ENKHTSETSEG (Mongolie) dit que les effets de la mondialisation sont surtout apparents dans le domaine de l'économie, du commerce et des finances ainsi que de la technologie informatique et des communications. Tout en augmentant les possibilités offertes, la mondialisation a créé des situations de vulnérabilité et d'insécurité accrues, en particulier pour les nations les plus pauvres. En dépit de plusieurs décennies d'effort de développement, le nombre des pauvres du monde est resté à un niveau inacceptable. Tous les participants devraient redoubler leurs efforts pour tenir l'engagement des chefs de file mondiaux de réduire de moitié le niveau actuel de pauvreté insoutenable d'ici à 2015.

/...

60. La réduction de la pauvreté tient une place importante dans l'ordre du jour du nouveau Gouvernement de Mongolie, car plus d'un tiers de la population vit en-dessous de la ligne de pauvreté. Les mères célibataires, les enfants de moins de 16 ans et les vieillards représentent la moitié des pauvres dans leur ensemble et dans le climat mongolien qui est sévère, une moyenne d'un tiers des revenus des foyers ou des institutions était dépensé pour le chauffage et les abris. Les programmes de diminution de la pauvreté, élaborés par le Gouvernement, ont une portée nationale large au niveau des communautés locales. Dans la première phase du programme, de 1995 à 2000, les activités de lutte contre la pauvreté, notamment les projets de microcrédits pour les femmes, la promotion du développement rural et la protection sociale des personnes extrêmement pauvres avait largement stabilisé la tendance à l'accroissement de la pauvreté. La deuxième phase adoptera une démarche holistique pour éliminer la pauvreté.

61. Il a été demandé aux Nations Unies de jouer un rôle essentiel dans la réponse mondiale au défi posé par le fossé entre les pays informatisés et les autres. Sa délégation appuie sans réserve la déclaration ministérielle adoptée lors du débat de haut niveau du Conseil économique et social en juillet, ainsi que sa décision de créer un groupe de travail TIC (Technologie de l'information et des communications). Son gouvernement est résolu à appliquer pleinement son programme national d'TIC jusqu'à l'an 2010, en étroite coopération avec ses partenaires bilatéraux et multilatéraux en matière de développement.

62. La plupart des pays en développement en sont encore à attendre de voir les avantages résultant de la libéralisation croissante du commerce mondial. En outre, l'apport de l'aide publique au développement (ADP) a décliné du fait de la politique "du commerce, pas d'aide". L'aide, les investissements et le commerce sont cependant complémentaires et se renforcent les uns les autres ; en outre, tous ces éléments sont indispensables pour promouvoir une croissance économique durable et réduire la pauvreté. À cet égard, il appelle l'attention sur les décisions prises par le Sommet du sud en avril 2000.

63. La nouvelle démarche concernant le problème de la dette proposée par le Secrétaire général dans son rapport (A/54/2000) mérite également un examen plus attentif. La Mongolie attend avec impatience la tenue de la Conférence internationale de haut niveau sur le financement du développement et de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés pour susciter des engagements réels limités dans le temps sur les objectifs de développement convenus.

64. Sa délégation remercie la Banque mondiale, la CNUCED et les autres organisations qui ont exprimé leur soutien pour les efforts des pays en développement sans littoral lors de la première réunion ministérielle du 18 décembre lors de l'Assemblée du millénaire. Sa délégation fait sienne la proposition de réunir annuellement une telle réunion et est très favorable à la convocation d'une réunion ministérielle internationale sur les questions de transport en transit en 2003 pour évaluer les progrès accomplis dans l'application du cadre global de coopération dans le domaine du transport en transit et prévoir des mesures collectives futures.

65. Les ministres ont exprimé leur profonde préoccupation devant l'augmentation de la marginalisation des pays en développement sans littoral, compte tenu de la mondialisation, de la libéralisation et des progrès importants dans les technologies de l'informatique et des communications. De nouvelles mesures pour un accès hors douane et hors quota pour les biens et services provenant des pays en développement sans littoral devraient être considérées dans le cadre des négociations commerciales multilatérales et d'autres arrangements préférentiels.

66. Sa délégation attend avec impatience l'examen décennal de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. À la suite de cette conférence, la Mongolie a lancé son propre programme de développement durable national, le Programme d'action de la Mongolie pour le XXI<sup>e</sup> siècle qui est actuellement en cours de réalisation. En même temps que 28 autres pays en développement, la Mongolie a ratifié le Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Il prie instamment d'autres pays, en particulier les partenaires développés de faire preuve de la volonté politique nécessaire pour que cette Convention puisse entrer en vigueur le plus rapidement possible.

67. En tant que pays avec une densité de population extrêmement faible, une infrastructure quasi inexistante et une vulnérabilité élevée aux catastrophes naturelles, la Mongolie approuve fortement les propositions du Secrétaire général visant à mettre en place un réseau de santé avec 10 000 sites en ligne dans les pays en développement pour créer un accès à l'information médicale la plus récente et fournir une communication fiable et rapide dans les régions frappées par des catastrophes. La Mongolie jouera un rôle actif dans ces initiatives importantes.

68. Dans le cadre de sa contribution en vue d'une meilleure compréhension de nombreuses questions liées à la sécurité humaine, le Gouvernement de Mongolie a organisé, en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Agence suédoise de développement internationale, une conférence internationale sur la sécurité de la personne humaine, qui a examiné les aspects sociaux et économiques de la sécurité de la personne humaine dans le cadre de la transition et de la mondialisation ainsi que les moyens d'assurer la durabilité écologique. La Conférence a produit un ensemble de recommandations visant à assurer la sécurité de la personne humaine et cela a entraîné plusieurs projets concrets dont la réalisation est maintenant envisagé avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux de la Mongolie.

69. M. AL-HADID (Jordanie) note que l'écart entre les pays développés et les pays en développement continue à s'élargir : les organisations internationales ont rapporté que 20 % de la population mondiale contrôle 80 % des ressources financières du monde alors que plus de 850 millions de personnes meurent de faim, 1,2 milliard vit avec moins de 1 dollar par jour et 100 millions d'enfants sont sans abris. L'objectif est de veiller à ce que tous aient un accès égal aux avantages de la mondialisation. Les secteurs vulnérables de la société doivent être protégés par des systèmes de sécurité sociale fonctionnant aux niveaux international et national.

70. Les problèmes de la dette extérieure des pays en développement sont un obstacle au développement durable. La Jordanie a adopté un certain nombre de politiques qui ont contribué à réduire son endettement extérieur et à l'amener à 90 % de son produit intérieur brut mais cette dette continue à bloquer les investissements étrangers. La communauté internationale et, en particulier, les pays développés doivent prendre des mesures pour alléger ce fardeau et permettre aux pays en développement de s'aider eux-mêmes.

71. Les pays développés pourraient prendre un certain nombre de mesures dans ce domaine ; ils pourraient commencer en honorant leur engagement d'atteindre l'objectif des Nations Unies de 0,7 % du PIB pour l'APD. Ils félicitent les pays qui ont déjà réussi à atteindre ou à dépasser cet objectif. Des démarches plus inventives pourraient être adoptées pour le remboursement de la dette lorsqu'il n'est pas possible d'annuler la dette complètement. Le système commercial existant, qui favorise grandement les pays développés, doit être amélioré, les marchés doivent être ouverts pour les biens des pays en développement et les

/...

mesures protectionnistes doivent être abandonnées. L'accès aux moyens financiers doit être plus facile pour les pays en développement. Dans ce contexte, il souligne l'importance de la manifestation intergouvernementale de haut niveau sur le financement du développement qui doit avoir lieu en 2001 et il espère que cette manifestation réussira à rendre ce financement possible. Le transfert de technologies aux pays en développement doit être également facilité en vue d'élever les normes de production. L'Organisation des Nations Unies a un rôle central à jouer, en particulier en ce qui concerne la coordination des mesures prises par les institutions nationales pour l'économie mondiale et l'amélioration du système monétaire international.

72. M. PRADHAN (Bhoutan) dit que l'APD est indispensable aux efforts de la communauté internationale pour résoudre les problèmes de la pauvreté et promouvoir un développement durable tenant compte de l'environnement dans les pays en développement. Alors qu'il espère que les investissements étrangers directs joueront dans les années à venir un rôle plus grand dans un nombre plus important de pays en développement, il serait naïf de penser que cela peut remplacer l'APD, en particulier pour les pays les moins avancés.

73. Sa délégation est consciente du fait que, si les pays développés doivent coopérer pleinement à la réduction de la pauvreté, les pays en développement doivent faire tout leur possible pour établir la stabilité et un bon fonctionnement des pouvoirs publics. Le Bhoutan a adopté une politique de développement socio-économique axée sur la population. Le Gouvernement a également fait des efforts considérables pour préserver l'environnement national, efforts qui n'ont pas seulement bénéficié au Bhoutan mais aussi à d'autres pays de la région. En résultat, près des trois-quarts du territoire du Bhoutan sont couverts de forêts en grande partie préhistoriques qui ne sont plus considérés comme une ressource économique exploitable. Cela a également assuré l'entretien de vastes régions de captage d'eau où les ressources en eau douce provenant du Bhoutan coulent vers les pays riverains.

74. Étant donné les efforts considérables actuellement déployés pour contenir l'explosion démographique, il est alarmant d'apprendre que la population mondiale comptera 10 milliards d'habitants en l'an 2030. Les explosions démographiques et les migrations qui en découlent ont des effets désastreux sur les politiques économiques et les efforts de développement des pays et régions voisins. La communauté internationale devrait s'intéresser davantage à ce phénomène tout en considérant les questions de la paix et de la sécurité, de la pauvreté et du développement. La communauté internationale a tenu des débats longs sur ce qu'il fallait faire pour diminuer par deux la pauvreté extrême au cours des 15 prochaines années. Sa délégation espère que la Commission contribuera à la réalisation de ces objectifs louables.

75. M. ANDINO-SALAZAR (El Salvador) dit que puisque les avantages de la mondialisation ne sont pas disponibles pour tous les pays, la communauté internationale et, en particulier, les pays développés devraient apporter une aide dans ce domaine, notamment en créant un environnement international qui facilite l'accès aux marchés des produits des pays en développement, les investissements et les transferts de technologie et de technique informatique.

76. Sa délégation est satisfaite que l'engagement contenu dans la Déclaration du millénaire concernant le développement et l'élimination de la pauvreté, notamment l'engagement de rendre le système commercial et financier ouvert, équitable, régulé, prévisible et non discriminatoire, ainsi que l'engagement de la préservation de l'environnement, notamment l'intensification des efforts déployés pour réduire le nombre et les effets des catastrophes naturelles.

77. À une époque de mondialisation et de libéralisation commerciale, le rôle du commerce et des investissements privés internationaux devient de plus en plus important mais les petites économies sont souvent exclues des avantages des investissements privés.

78. L'aide publique au développement (APD) a décliné ses dernières années. Pour de nombreux pays, y compris le sien, l'APD continue à être une ressource importante pour les programmes visant un développement durable qui dépend essentiellement des programmes de coopération internationale. À cet égard, il espère que toutes les parties, y compris les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce participeront à la réunion intergouvernementale sur le financement du développement qui se tiendra prochainement.

79. La situation d'urgence due à l'ouragan Keith qui a sévit dans les pays d'Amérique centrale et dans la péninsule du Yucatan rappelle la nécessité d'œuvrer pour une culture mondiale de prévention pour remplacer la culture actuelle de réaction. Sa délégation est de l'avis du Secrétaire général selon lequel il est important d'intégrer les efforts pour réduire l'importance des catastrophes naturelles en appliquant les stratégies de développement durable des Nations Unies et d'autres organisations internationales, de façon à mettre en place des systèmes d'alerte rapide aux niveaux régional et sous-régional.

80. Les Nations Unies devraient jouer un rôle fondamental en ce qui concerne l'harmonisation et la viabilité d'autres solutions possibles au problèmes mondiaux.

81. M.PIMENTEL-PACHECO (République dominicaine) dit que les nouvelles autorités nationales de la République dominicaine avaient à faire face à une situation économique et sociale différente, comme dans tous les autres pays en développement, situation qui était le résultat d'un certain nombre de facteurs, notamment la mondialisation et le fardeau écrasant de la dette extérieure.

82. Le Président de la République dominicaine a fait remarquer que pour obtenir un équilibre macro-économique, le pays avait besoin d'institutions efficaces, d'une administration publique transparente et d'un respect des droits de l'homme ainsi que de l'engagement de tous dans les décisions qui affectent une personne et toutes les personnes ainsi que la création d'une infrastructure solide. Cependant, des investissements généreux dans l'éducation, dans la production alimentaire, dans la protection et l'amélioration de l'environnement sont aussi nécessaires. En fait, la priorité devrait être donnée aux dépenses publiques en vue de résoudre les problèmes sociaux les plus urgents.

83. Le progrès et le développement sont une responsabilité des gouvernements nationaux et de la société civile même si la coopération internationale est de plus en plus nécessaire et vitale. À cet égard, son gouvernement prend des mesures pour promouvoir un modèle de développement qui fournira des possibilités d'emploi bien rémunérés et l'accès à des services publics et privés de hautes qualité pour la majorité de la population.

84. Dans son rapport (A/54/2000, par. 178), le Secrétaire général a parlé à bon escient de la charge écrasante représentée par la dette extérieure, disant que l'atténuation de la dette pour les pays pauvres lourdement endettés doit être une partie intégrante de la contribution de la communauté internationale au développement.

85. Son gouvernement a un plan ambitieux pour les forêts, les rivières et les parcs naturels et il attache un rang de priorité élevé à suivre les

/...



recommandations et les engagements pris lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Il attend donc avec impatience l'examen décennal prochain de cette conférence.

86. M. BELINGA-EBOUTOU (Cameroun) dit qu'au cours de la session actuelle, l'accent a été mis sur la nécessité de tenir pleinement compte de la mondialisation qui crée des problèmes mondiaux ainsi qu'une économie mondiale. Comme la pollution de l'environnement dans un pays touche la Terre entière, une bonne gestion de l'environnement pourrait améliorer la sécurité de l'humanité dans son ensemble et renforcer les possibilités de développement. L'éducation est aussi une question mondiale ; le potentiel perdu par les enfants des pays pauvres qui sont tout aussi intelligents que d'autres mais n'ont pas la chance d'aller à l'école est une perte pour l'humanité dans son ensemble.

87. La décennie passée a encouragé la prise de conscience de la nature mondiale des problèmes. Depuis 1990, l'Organisation des Nations Unies a convoqué des conférences sur un certain nombre de questions qui demandaient des efforts concertés de tous les pays. La nature mondiale des questions n'est pas nouvelle mais la prise de conscience l'est. La nécessité d'une démarche commune pour des problèmes partagés a été reconnue et cette prise de conscience a été au cœur de la Déclaration du millénaire demandant un contrat réel de solidarité pour un monde libéré du besoin et de la peur.

88. L'engagement concernant la satisfaction des besoins particuliers de l'Afrique souligné aux paragraphes 27 et 28 de la Déclaration constituera un test de la capacité et de la volonté de la communauté internationale à s'engager sur la voie de la solidarité. L'intégration du continent africain dans l'économie mondiale demanderait une action commune pour faire de l'Afrique le partenaire de choix qu'il aurait toujours dû être, compte tenu de ses vastes richesses. Trois principaux objectifs des mesures internationales ont été proposés au Sommet : élimination de la pauvreté, accès aux technologies informatiques et aux technologies de communication et lutte contre la pandémie du VIH/SIDA.

89. L'Organisation des Nations Unies devrait prendre la direction pour toutes ces questions et faciliter l'entrée de l'Afrique dans l'économie mondiale en qualité de partenaire préférentiel. L'Assemblée générale et le Conseil économique et social ont un rôle très important à jouer dans ce domaine. En fait, le Conseil devrait reprendre sa place importante en aidant à établir un consensus sur les questions qui concernent le développement de l'humanité : pauvreté, lutte contre le SIDA et l'extension de la technologie informatique. Il devrait jouer un rôle dans l'examen final du nouvel ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90. Compte tenu de la situation sur le continent, le Conseil devrait faire office, dans l'esprit de la Déclaration du millénaire, de laboratoire pour les contrats de solidarité avec et pour ce continent, à présenter à l'Assemblée générale.

La séance est levée à 18 h 30.